

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue à 19h30 au lieu ordinaire des sessions, lundi le vingt-neuvième jour de mai deux-mille-dix-sept, les élus ont reçu un avis de 48h tel que stipulé au Code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Mario Quirion, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Claude Goulet, Hugues Arguin, Renaud Gosselin.

Mme la conseillère, Diane Rancourt ainsi que Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

M. Francis Bélanger, conseiller, est absent.

Rés. 17-069

ORDRE DU JOUR

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 17-070

APPUI À L'EXPRESS-BEAUCE MÉGANTIC : CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance d'une demande du club VTT l'Express Beauce-Mégantic de détourner le sentier de VTT afin de rendre la sortie et l'entrée du sentier plus sécuritaire sur la route 108;

CONSIDÉRANT QUE la demande de détournement provient initialement du Ministère des Transports du Québec afin de rendre l'accès sécuritaire dû au relief du terrain, à la visibilité des automobilistes et des randonneurs de VTT ;

CONSIDÉRANT QUE les lots visés par la demande sont le 4 023 046 appartenant à M. Renaud Coulombe, le no 4 023 549 appartenant à M. Bertrand Drouin et le no 4 023 045 appartenant à Mme Céline Poulin, tous trois situés en zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE la disponibilité de terrain ailleurs sur le territoire ne peut s'appliquer dans ce cas, le projet étant spécifique à l'endroit;

CONSIDÉRANT QUE la demande permet le maintien et la croissance des activités touristiques sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme à nos normes de zonage;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : Hugues Arguin

Et résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la Municipalité de Courcelles appuie la demande présentée à la CPTAQ par le club l'Express Beauce-Mégantic.

QUE copie de cette résolution soit jointe au dossier à être présenté à la CPTAQ

ADOPTÉE

* Cette résolution remplace la rés. no 16-103

Rés. 17-071

MODIFICATION DEMANDE D'EXCLUSION PARTIE DES LOTS 4 023 387, 4 023 808, 4 023 830 & 4 023 394

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles désire procéder à l'exclusion d'une partie des lots 4 023 387, 4 023 394 et 4 023 830;

ATTENDU QUE cette exclusion permettra de mettre en place un développement récréotouristique et d'hébergement;

ATTENDU QUE le développement prévu est important pour la municipalité car il permettra de diversifier l'offre récréotouristique

ATTENDU QUE ces lots sont actuellement utilisés à des fins résidentielles, boisées et de chemins;

ATTENDU QUE les lots visés sont en partie contigus au périmètre urbain;

ATTENDU QUE les lots visés sont situés le long de la rivière aux Bluets;

ATTENDU QUE la MRC du Granit s'est prononcé en faveur de la demande en raison de son faible impact sur les activités agricoles et en raison de son potentiel de villégiature;

ATTENDU QU'une audience auprès de la CPTAQ a eu lieu le 1^{er} novembre 2016;

ATTENDU QUE durant cette audience la superficie de la demande a été modifiée;

ATTENDU QUE la CPTAQ a mis à jour les limites de la zone verte;

ATTENDU QUE la demande doit être ajustée à ces limites;

ATTENDU QUE la nouvelle superficie est de 2,51 hectares;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Gino Giroux

QUE la municipalité de Courcelles modifie la demande d'exclusion d'une partie des lots 4 023 387, 4 023 808 et 4 023 830 appartenant à la Municipalité de Courcelles ainsi que 4 023 394 appartenant à M. Serge Schwob, d'une superficie de 2.51 hectares.

ADOPTÉE

* Cette résolution remplace la rés. no 17-050

Rés. 17-072

APPUI AU CERCLE DES FERMIERES DE COURCELLES : PROJET NOUVEAUX HORIZONS POUR AINÉS

ATTENDU QUE le cercle des Fermières de Courcelles dépose une demande pour apprentissage des métiers à tisser au programme du Fédéral Nouveaux Horizons pour aînés;

ATTENDU QUE la transmission des valeurs patrimoniales d'un savoir est jugée très importante dans nos milieux;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Claude Goulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Courcelles appui le Cercle des Fermières de Courcelles dans sa demande d'aide au programme Nouveaux Horizons pour son projet "Apprentissage des métiers à tisser".

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par : Hugues Arguin

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____,maire

_____,dir.gén.